



*SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

## **Textes de l'entente de principe**

BOUCHERVILLE, le 20 mars 2008

Hier, 19 mars, le comité de négociation paraphait les textes traduisant l'entente de principe conclue le 5 mars. Nous vous invitons à en prendre connaissance dans le document ci-joint. Nous tenons à rappeler que ces textes seront soumis au vote lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 1<sup>er</sup> avril prochain. L'ordre du jour de cette assemblée vous sera transmis au cours de la semaine du 24 mars conformément aux statuts.

### **Prime d'intéressement**

Hydro-Québec nous informait, le 14 mars, qu'en fonction de l'atteinte des objectifs corporatifs, la prime d'intéressement serait de 4.28% du salaire de base au 31 décembre 2007 et sera versée à la période de paie 2008-08, le 10 avril prochain.

Le Bureau

### **Pour nous rejoindre**

Secrétariat du SPSTI  
210, boul. de Montarville  
Bureau 2008  
Boucherville (Québec)  
J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)

Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)